

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation

01/06/2023

En exercice	Présents	Votants
14	13	14

Séance du 8 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine RENOU Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin, TYTGAT Loïc

Absents excusés : Mme JOLY-LAVRIEUX Martine, qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GUILLOU

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2023-30 motion de soutien contre le fermeture du bureau de Poste aux Rottes à Vendôme

Mme Christelle été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire informe qu'elle propose de prendre une motion de soutien pour le maintien d'un service public postal de qualité et de proximité à Vendôme

CONSIDÉRANT que la Poste, délégataire entre autres du service universel postal par la loi du 2 juillet 1990, remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social ; que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires,

CONSIDÉRANT que le plan de modernisation de la Poste initié en 2014 a progressivement réduit la présence humaine dans les bureaux de Poste où les agents ont été remplacés par des automates. Automates dont l'utilisation peut être difficile pour les plus fragiles d'entre nous,

CONSIDÉRANT que le courrier de la Poste en date du 24 mars 2023 annonce la fermeture définitive du bureau de poste du quartier des Rottes durant l'année en cours.

CONSIDERANT le courrier en réponse en date du 17 avril 2023 de la municipalité de Vendôme qui s'oppose à la fermeture du dit bureau. Fermeture qui contribuera fortement à diminuer l'accès aux services postaux et bancaires des habitants d'un quartier prioritaire de la politique de la ville tout en ayant un impact économique pour les commerces de ce quartier,

CONSIDERANT la politique tarifaire qui ne cesse d'augmenter pendant que l'usager subit une incompréhensible dégradation du service rendu,

CONSIDERANT que la crise sanitaire a confirmé le caractère essentiel des services postaux pour nos concitoyens et particulièrement les plus fragiles d'entre nous,

CONSIDERANT que de nombreux habitants ont besoin d'un service de proximité bancaire pour subvenir à leurs besoins vitaux et n'ont par ailleurs que très peu de capacité de déplacement.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Envoyé en préfecture le 12/06/2023

Reçu en préfecture le 12/06/2023

Publié le

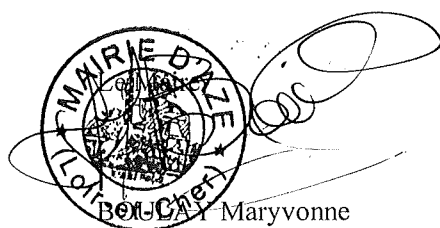
BOUCAY

ID : 041-214100109-20230608-2023_30-DE

S'OPPOSE à toute fermeture de bureau de poste qui priverait la population de l'accès aux services.

DEMANDE l'extension du secteur de politique de la ville afin d'y intégrer le bureau de poste des Rottes et que celui-ci bénéficie des engagements particuliers de la Poste avec l'Association des Maires de France et l'État. Engagement qui vise, dans le cadre du contrat de présence postale territoriale 2023-2025, au maintien des services postaux dans les quartiers de politique de la Ville, pour lesquels La Poste est rémunérée globalement à hauteur de 174 M€ par an.

REAFFIRME sa détermination de maintenir un service public postal de qualité et de proximité à Vendôme avec une ouverture normale et régulière.



BOUCAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christelle Renou'.

RENOU Christelle